

LE PETIT JOURNAL

Novembre 2014



CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86
Fax 03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr
www.haudainville.eklablog.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie



Lundi 15 h 30 à 18 h 30
Mercredi 15 h 30 à 18 h 30
Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les
adjoints se tiennent à
votre disposition le

Samedi de 10 h à 12 h

Rendez-vous possible
auprès du secrétariat de
la Mairie.

En dehors des
permanences ci-dessus
et **en cas d'urgence**
vous pouvez contacter le
Maire ou les adjoints aux
numéros ci-après :

Louis Kutschruiter
06.87.51.85.84

Eric Preud'homme
06.08.48.75.97

Jean-Luc Lorin
06.68.44.09.73

LE MOT DU MAIRE



INCIVILITE !

Ce terme exprime un manque de civilité, le rejet des règles élémentaires de la vie sociale. C'est-à-dire un manque de courtoisie ou de politesse, soit en acte, soit en parole. Elle menace notre qualité de vie. La plupart d'entre elles constituent également des délits pénaux. Si chaque incivilité a désormais un prix, la bonne volonté de chacun, elle, n'en a pas ...

L'espace public doit être accessible à tous. Des règles de partage de l'espace sont indispensables. Elles sont nécessairement contraignantes, mais doivent être respectées afin de garantir des échanges harmonieux. Stationner sans risque, c'est avant tout utiliser les espaces réservés, respecter les règles du Code de la Route, rester vigilant et se respecter mutuellement. Le stationnement de tout véhicule sur les trottoirs est une plaie pour les piétons, obligeant ceux-ci à marcher sur la route. **Laissez le trottoir pour "trotter" !** Pensez aux personnes âgées, aux enfants, aux handicapés et aux mamans avec landaus.

Permettez-moi de rappeler quelques articles du Code de la Route. L'article R417-9 : tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. L'article R417-5 : l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule empiétant sur un passage prévu à l'intention des piétons est interdit. Alors, avant de commettre l'irréparable, réfléchissons et adoptons un comportement citoyen.

Bien à vous

Louis KUTSCHRUITER
Maire

AGENDA



- ✓ 11/11/2014 :
Commémoration du 11 novembre
Projection du film « La lettre »
Exposition à la salle polyvalente
- ✓ 22/11/2014 : Marche, repas et
concert au profit du Téléthon
- ✓ 30/11/2014 : Repas des Aînés
- ✓ 07/12/2014 : Défilé de Saint-Nicolas
- ✓ 13/12/2014 : Marché de Noël de
l'école.

ETAT CIVIL



Décès :

MALARD Michèle le 29 octobre 2014.

Naissances :

COMPARIN Matys le 1^{er} octobre 2014,

PERIN Enzo le 13 octobre 2014,

PREVOT Violette le 16 octobre 2014.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 12 décembre 2014
à 20 h 30



DELIBERATIONS

Projet de convention pour un espace numérique pour l'école

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de l'académie de NANCY-METZ et de la Société Cap-Tic visant à lancer un programme d'expérimentation des Environnements Numériques de Travail (ENT). Ces Environnements Numériques de Travail ont pour objet de fournir à tous les acteurs du système éducatif (élèves, enseignants, directeurs, parents, service de la commune, partenaires de proximité, etc ...) un point d'accès unifié à un ensemble d'outils de communication, de contenus pédagogiques et de services numériques.

Il s'agit d'une expérimentation d'Environnement Numérique de Travail au sein de l'école de la commune. Elle se déroulera d'octobre 2014 à octobre 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la signature d'une convention entre la commune, l'académie de NANCY-METZ et la Société Cap-Tic et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour accomplir toutes les formalités nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

Modifications budgétaires

Afin d'ajuster les remboursements d'emprunts, il est nécessaire de procéder aux modifications budgétaires pour une somme globale de 131 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres, accepte les modifications proposées et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

INFORMATIONS

C.C.A.S : Une réunion a eu lieu le 15 octobre afin de faire le choix du menu pour le repas de fin d'année de nos aînés ainsi que le choix du colis qui sera distribué aux personnes de plus de 70 ans ne venant pas à ce repas. Cette distribution se fera le 6 décembre à partir de 14 h.

Vie du Village : Mme Annie GEORGE présente les affiches qui seront publiées pour le Téléthon. A cette occasion, une marche nocturne suivie d'un repas seront proposés ; une participation de 8 € sera demandée au profit du Téléthon.

Un défilé de Saint-Nicolas se déroulera le 7 décembre à partir de 16 heures avec remise de friandises et possibilité de faire une photo avec Saint-Nicolas.

11 Novembre : la cérémonie aura lieu à 9 h 45 au Monument aux Morts.

Une présentation du site internet de la commune a été faite par Mme Valérie CIRE. Ce site regroupe toutes les informations concernant le village et pourra être enrichi régulièrement.

ASSEMBLEE GENERALE DES « PETITS ANONS »



Jeudi 9 octobre, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association "Les Petits Anons" au cours de laquelle le bureau a été renouvelé à l'identique.

Yannick LE PERU, président, n'a pas manqué de préciser que l'association fête cette année sa dixième année d'existence et de mentionner qu'en 10 ans d'existence, ce n'est pas moins de 29 500 € qui ont été reversés à la Coopérative Scolaire de l'école.

Cette réunion, à laquelle assistaient parents, enseignants et élus municipaux de la commission "Vie du village", a permis de caler le calendrier prévisionnel des manifestations de l'année scolaire 2014-2015 :

- Participation à l'organisation de la marche au profit de l'AFM-Téléthon, samedi 22 novembre,
- Vente de chocolats pour Noël en décembre,
- Marché de Noël, samedi 13 décembre à partir de 15 h 00 dans la rue des Ecoles,
- Restauration lors du vide-grenier, vendredi 8 mai, dans les rues du village,
- Fête de l'école, mardi 30 juin à partir de 18 h 00, dans la cour de l'école,
- Buvette lors du repas républicain du 14 juillet.

Toutes ces opérations ont pour objectif de récolter des fonds au profit de la Coopérative Scolaire de l'école Edgar Gascon. Cette année, l'association a ainsi reversé 2 500 € à l'école. Cet argent permettra d'agrémenter le quotidien des élèves et, surtout, d'organiser des sorties et des voyages pour les élèves. En fin d'année, les élèves de CM1 et CM2 se rendront par exemple quelques jours sur les plages de Normandie... Mais chut... C'est encore un secret !

L'association a donc besoin d'un maximum de bénévoles. Alors, n'hésitez pas, rejoignez-les !

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE – RAPPEL DU PROGRAMME

Dans le cadre de la commémoration de l'armistice du 11 novembre, plusieurs rendez-vous sont donnés à la population dont vous trouverez le programme ci-dessous :



- 9 h 45 – **Cérémonie des Bleuets** au cimetière pour honorer les soldats haudainvillois,
- 10 h 30 – **Commémoration officielle** devant le Monument aux Morts – Lecture du ministre,
- 11 h 00 – **Remise du diplôme d'honneur de porte-drapeau** à M. Yves ROGER à la salle polyvalente et **présentation du travail de mémoire** réalisé par les élèves de la classe de CM1/CM2 de Mme ESCALON au cours de l'année 2013-2014 dans le cadre du concours "Petits artistes de la Mémoire : la première guerre mondiale vue par les enfants" organisé par l'ONAC-VG. Le projet s'intitule : « Carnet de soldat – Achille Hildebrand : Je pars venger mes frères ».
- 11 h 30 – Un **vin d'honneur** clôturera la matinée.
- de 11 h 00 à 18 h 00 – **Exposition** à la salle polyvalente du travail de Monsieur ROUSSEL. Présentation d'une maquette du Fort d'Haudainville et rétrospective des personnes tuées (natives, domiciliées ou accidentées à Haudainville et enregistrées sur « Mémoire des hommes ») pendant la première année de guerre : ANTOINE Camille Raoul, AUBRY Raymond Auguste, COURTIAL Léon, COURTIER Onésime, GAY Adrien, GOREAU Célestin, HILDEBRAND Albert, HILDEBRAND Eugène, HOCQUET Camille, JOUAUX Albert, LALLEMAND Nicolas Gustave, MARNIQUET Lucien, PAYONNE Joseph, PONCET Léon, POUILLEUX Jules, PREUD'HOMME Raymond Christian, TOUSSAINT Henri Emile Albert, TRONVILLE Georges.
- à 14 h 00 et à 18 h 00 – A l'Espace Culturel, deux **projections du film « La lettre »**, film de 52 minutes réalisé par les élèves de 5^{ème} de l'atelier artistique du collège Buvignier, sous la direction du réalisateur Kamel MAAD, dans le cadre du programme commémoratif du Centenaire de la Première Guerre Mondiale dans lequel jouent deux actrices haudainvilloises : Noélie ORTEGA et Madeline SCHIRK.

Vous êtes attendus nombreux à ces différents rendez-vous.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

La commune se dote d'un nouvel outil de communication en mettant en place un blog dont voici l'adresse :

www.haudainville.eclublog.fr

Vous y trouverez l'actualité régulière du village, l'agenda des manifestations mais aussi toutes les informations qui peuvent vous être utiles : horaires d'ouverture de la mairie, services scolaires et périscolaires, associations, installations culturelles et sportives, location de salles, formulaire de contact, informations de dernière minute, ...

Pour être averti de toutes les nouvelles publications par mail, nous vous invitons à vous inscrire à la « Newsletter » en renseignant simplement votre adresse e-mail directement sur le blog (en haut à droite).

TRAVAUX

Des travaux de réfection seront effectués sur les carrefours giratoires de « l'EUROPE » et sur celui situé sur la route « stratégique » en-dessous du magasin CORA.

La durée des travaux est prévue pendant une journée sur la période du 17 au 28 novembre 2014.

Une circulation alternée sera mise en place et la vitesse sera limitée à 30 km/h. Il est bien entendu que le stationnement ainsi que les manœuvres de dépassement sont interdits sur la longueur du chantier.



Avec la télé-relève, c'est facile d'économiser.

Accédez à vos informations de consommation d'eau en 3 étapes simples et rapides !

Etape 1 : Créez votre Espace Client Internet

- ☞ Connectez vous sur www.serviceclient.veoliaeau.fr et cliquez sur « Créez votre Espace Client ».
- ☞ Remplissez le formulaire avec vos identifiants et mot de passe.
- ☞ Consultez le courriel de validation de votre compte sur votre messagerie puis cliquez sur « Activer mon compte ».
- ☞ Accédez à votre Espace Client, rubrique « Vos contrats », pour y enregistrer votre abonnement (« Ajoutez un contrat »).

Etape 2 : Accédez à votre Espace Internet dédié

- ☞ Lorsque votre Espace Client est activé, cliquez sur « Accédez à vos services Radio Relevé » puis sur « Accédez directement aux services Radio Relevé » pour pouvoir aller directement à votre suivi personnalisé.

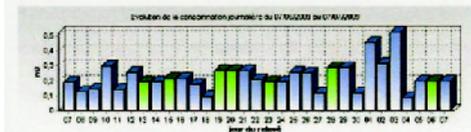
Etape 3 : Mettez à jour vos coordonnées

Pour être sûr de recevoir vos alertes « fuite » ou « surconsommation », pensez à mettre à jour vos coordonnées dans la rubrique « Mon Compte ».

- ☞ Vous pouvez choisir votre mode de communication préféré : e-mail ou SMS.

Vous pouvez dès à présent consulter vos informations de consommation ! Surveillez votre consommation d'eau en quelques clics :

- **Historique de votre consommation** : Vous avez accès à tout l'historique de votre consommation journalière, mensuelle et des index quotidiens de votre compteur.



- **Analyse de votre consommation** : Vous avez accès à différentes analyses, par exemple la comparaison par rapport à l'année précédente, l'affichage de données ou de graphiques et vous pouvez exporter vos données sous Excel.
- **Paramètre de vos alertes** : Vous pouvez définir des alertes entièrement personnalisées, modifiables à tout moment en déterminant vos seuils d'alerte (consommation journalière ou mensuelle, nom de votre alerte temporaire, exemple : « alerte vacances ») et votre mode d'alerte (SMS ou e-mail).

Les avantages de la télé-relève :

Un meilleur service :

- ☞ Absence de dérangement lors des relevés.
- ☞ Chaque facture correspond au volume réellement consommé.

Une meilleure surveillance :

- ☞ Détection rapide des consommations anormales.

Service personnalisé sur Internet :

- ☞ Suivi quotidien et historique de votre consommation.
- ☞ Paramétrage de vos propres alarmes.
- ☞ Alerte par e-mail ou SMS.

Vous pouvez contacter votre conseiller Veolia Eau :

- Par téléphone au 0810 463 463 (24h/24 - 7j/7 ; Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe).
- Par internet : www.serviceclient.veoliaeau.fr

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipale. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : M. Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

Rédacteurs : Mme Valérie Ciré – Mme Béatrice Cornélise – Mme Virginie Lambert – M. Denis Waxweiler – Mme Lucette Silveti

Nom du document : Petit Journal Novembre 2014
Répertoire : C:\Users\laurent et valerie\Desktop\PETIT JOURNAL\2014
Modèle : C:\Users\laurent et
valerie\AppData\Roaming\Microsoft\Templates\Normal.dotm
Titre :
Sujet :
Auteur : Sandra
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 02/11/2014 20:58:00
N° de révision : 11
Dernier enregistr. le : 08/11/2014 10:39:00
Dernier enregistrement par : laurent et valerie
Temps total d'édition : 20 Minutes
Dernière impression sur : 08/11/2014 10:40:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 4
Nombre de mots : 22 (approx.)
Nombre de caractères : 126 (approx.)